

FR

FR

FR



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 14.12.2010

SEC(2010) 1558 final

Vol. 2

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Documents divers concernant le rapport de la Commission au Conseil relatif au régime de l'impôt "octroi de mer" appliqué dans les départements français d'outre-mer

Document accompagnant le

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL
relatif au régime de l'impôt "octroi de mer" appliqué dans les départements français
d'outre-mer
COM(2010) 742 final**

Produits Guadeloupe

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal (% du CA)		L'emploi		Part de marché		Les échanges
								% livraison/marché local		Evolution des exportations 2005-2007
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	
0105	PRODUITS DE L'ELEVAGE									0%
0201										
0203										
0205			44.096			8.600	7.587		11%	
0207										
0208										
0209										
0210										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

La filière volaille reste dans une situation délicate, malgré les efforts de réorganisation autour de 3 abattoirs. Le secteur ne fournit que de la viande fraîche. Sa disparition condamnerait la population à consommer uniquement des produits congelés.

La part de marché occupée par la production locale ne dépasse pas les 11% du circuit commercial appréhendé par les services de douane.

Effets de l'aide :

Impact positif qui se mesure au stade de la distribution, en particulier.

Proposition (différentiels) :

Maintien des différentiels de 10 et 20 points de pourcentage dans le but de réserver une part du marché à la production locale.

0301	PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	23462 € (code NC 0305) intégrés au 160420								
0302										
0303										
0304										
0305										
0305 10										
0306										
0307										
					1.557	1.246	14%			0%

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

S'agissant des produits frais et réfrigérés des 0302 et 0306, c'est la pêche artisanale locale, pratiquée par plus de 1200 professionnels qui domine le marché. Les embarcations sont équipées de puissants moteurs hors bord, ce qui engendre des coûts de production très élevés : le poisson frais se vend entre 8 à 10 € le kilo. Le lambi frais (giga strombus) se vend à 20 €le kilo. Les produits sont vendus directement au consommateur par le pêcheur, qui échappe de ce fait à tout contrôle fiscal.

En ce qui concerne les produits congelés, le marché est dominé à 100 % par l'importation qui pratique des prix extrêmement bas. Le vivaneau se vend à 5 €le kilo et le lambi à 15 €le kilo dans les grandes surfaces.

Effets de l'aide :

Impact positif. Complétant l'action des pouvoirs publics communautaire et national, le différentiel d'octroi de mer appliqué (15 points de pourcentage sur un écart autorisé de 20) contribue à la régulation du marché local.

Proposition (différentiels) :

Maintien des écarts autorisés pour permettre au conseil régional de réguler l'approvisionnement du marché local en poissons congelés en fonction des fluctuations de la parité euro/dollar, qui jouent contre la production locale.

0403	PRODUITS LAITIERS ET ŒUFS	1.673.216	1.584.826			120	88	67%	59%	
0405										
0406										
0407										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Le secteur laitier de la position 0403 s'est réorganisé autour de deux groupes. Avec un différentiel appliqué de 7 points de pourcentage, ces 2 groupes ont réussi à s'emparer de 92 % du marché local.

S'agissant des oeufs frais de la position 0407, on relève 4 unités de production dont la plus importante a fermé ses portes en 2006 (découverte d'un foyer de salmonelle). Cette catastrophe a facilité l'importation de produits réfrigérés dont la part de marché est passée de 47% à 75 % entre 2005 et 2007.

Effets des aides :

Impact positif. Complétant les aides communautaire et nationale, l'aide régionale a contribué activement à la compensation des surcoûts liés aux conditions de production (chaleur notamment).

Proposition (différentiels) :

Le maintien de l'écart autorisé de 20 s'avère indispensable à la relance de la production d'oeufs frais dans le territoire.

04090000	PRODUITS D'ORIGINE VEGETALE	4.861.912	3.230.462	6%	3%	10.117	10.117	70%	72%	0
0601										
0602										
0603										
0604										
0702										
0705										
0706 10 00										
0707 00										
0709 60										
0709 90										
Chapitre 08 sauf 08										
0807										
0901 11 00										
0901 12 00										
0901 21 00										
0901 22 00										
1006 30										
1006 40 00										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

La production de bananes étant destinée prioritairement à l'exportation, les chiffres du tableau ne la prennent pas compte, ni celle de la canne à sucre pour laquelle aucun écart n'a été sollicité.

Malgré les problèmes de la chlordécone et des intempéries (ondes tropicales et cyclones...), la production locale s'est réorganisée autour de 3 coopératives (melons, ananas, autres) qui participent activement à la reconquête du marché local en produits frais et sanitaires suivis. Le label BIO contribue à la valorisation des produits du terroir notamment la laitue, la tomate, et les carottes dont la part de marché avoisine les 70%.

S'agissant des produits du 100630 (riz blanchi), il convient de d'insister sur les difficultés que rencontre la société productrice pour maintenir son activité et ses emplois. En effet, une société en Guadeloupe, et une autre en Martinique, fabrique le riz blanchi à partir du riz cargo importé de pays tiers en tirant avantage

du différentiel des droits de douanes pratiqué sur ces produits. Mais, dans la mesure où ce différentiel vient d'être réduit, au niveau communautaire, l'existence de ces 2 entreprises est sérieusement remise en cause.

Effets des aides :

Impact positif. Venant en complément des aides communautaire et nationale, l'aide régionale participe activement à la compensation des surcoûts liés notamment à la taille des unités de production.

Proposition (différentiels de taux) :

Inscription sur la liste A des produits des positions 0702, 0705, 0706 10 00, 0707 00, 0709 60 qui sont actuellement positionnées sur la liste B.

Cette demande s'inscrit dans la stratégie de développement économique et social du conseil régional de la Guadeloupe visant à accroître le pouvoir d'achat des consommateurs.

Réajustement à la hausse de l'écart pour les produits du 100630.

1101 00	PRODUITS DE LA MINOTERIE									
1.106										
2302	FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX	1.500.877	3.062.207	Négatif	4%	120	120	80%	98%	-22%
2309										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Après la perte du marché martiniquais (installations de moulins dans ce département), l'entreprise guadeloupéenne s'est battue pour conserver et accroître sa part du marché local. Pour ce faire, elle a mené une politique de diversification (aliments pour bétail) et de modernisation de ses moulins, accompagnée d'un marketing (en terme de qualité et de prix des produits) auprès des boulangers et pâtisseries.

Effets des aides :

Impact positif. Complétant les aides communautaires et nationales, l'aide régionale joue son rôle de compensation des surcoûts ciblés par les points 7 à 10 des considérants de la décision du CONSEIL de l'Union européenne n° 2004/162/CE du 10 février 2004.

Proposition (différentiels) :

Maintien des différentiels de taux dans le but de pérenniser cette activité vitale pour la réorganisation et le développement de l'élevage.

1.701	PRODUITS DE L'INDUSTRIE SUCRIERE	2,3M€	1,4 M€	néant	Négatif	1.287	1.287	74%	70%	+5%
1702										
1704										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Regroupant 2 unités de production (Grand Anse et Gardel), ce secteur génère plus d'un millier d'emplois (planteurs de canne à sucre, coupeurs, transporteurs, ouvriers agricoles et d'usine). La production est principalement destinée à l'exportation, les livraisons sur le marché local étant utilisées comme sucre de bouche, tandis que l'industrie agroalimentaire s'approvisionne à partir de l'importation qui bénéficie du même traitement que la production locale au titre de matière première.

Effets des aides :

Complétant les aides communautaire et nationale, l'aide régionale n'affecte pas directement les activités de production, mais joue un rôle efficace comme régulateur du marché des Antilles.

Proposition (différentiels) :

Le maintien de l'écart de 30 points de pourcentage s'analyse comme une nécessité pour réguler le marché des sucres de bouche importés et produits localement.

1517 10	PREPARATIONS ALIMENTAIRES	4.781.043	4.811.353	6%	6%	850	1007	34%	31%	+36%
1601										
1602										
1604 20										
1605										
1806										
1901										
1902										
1905										
2001										
2005										
2006										
2007										
2009										
2103										
2104										
2105 00										
2106										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Secteur très diversifié dans lequel on relève des activités industrielles et artisanales dont les produits subissent de plein fouet la concurrence du commerce international qui occupe plus de 60 % de part du marché. La production artisanale de pain et autres produits de la boulangerie et la pâtisserie souffrent des importations sous forme de pâtons congelés. Les jus de fruits du 2009 se caractérisent par leur dynamisme et leur capacité de répondre aux exigences de la demande locale. La percée sur les marchés extérieurs s'est développée de 36 % en 3 ans. L'emploi a enregistré un mieux de 18 %.

Effets des aides :

Impact positif. Le différentiel joue son rôle de régulateur sur un marché très ouvert et très difficile.

Proposition (différentiels) :

Maintien des différentiels de taux sauf pour la margarine du 151710.

2201 10	EAUX ET BOISSONS	6 M€	2,5 M€			124	124	85%	70%	
2202 10 00										
2202 90										
2203 00	BOISSONS ALCOOLISEES ET RHUM	3,6 M€	3,2M€	14%	11%	102	102	99%	99%	+23%
2208 40										
2208 70										
2208 90										
22 09										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Secteur contrasté s'agissant des résultats des activités. Le marché local de l'eau en bouteilles plastiques est approvisionné par 2 opérateurs qui tentent de lutter contre le dumping des sociétés métropolitaines dont la part de marché est passée de 15 à 30% en trois ans.

En revanche, le secteur des alcools forts et rhum maintient sa position dominante en augmentant ses ventes à l'exportation de 23 % en trois ans.

Effets des aides :

Impact positif. Complétant les aides communautaire et nationale, l'aide régionale joue son rôle de régulateur du marché local pour le segment eau en bouteilles et un rôle de stimulant pour la poursuite des ventes de rhum à l'étranger.

Proposition (différentiels) :

Le maintien des différentiels à leur niveau actuel est nécessaire pour permettre la consolidation des acquis commerciaux sur les marchés extérieurs.

2505	MATERIAUX DE CONSTRUCTION (sables, graviers et ciments)	3,7 M€	4,2 M€	4%	6%	324	324	93%	94%	0%
2517 10										
2523 21 00										
2523 29 00										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Dans ce secteur, on relève deux groupes d'opérateurs pour les positions des 2505 (sables) et 251710 (graviers). La production locale et les ventes internes donnent de très bons résultats. En effet, la non application du différentiel sur les importations de graviers n'a pas affecté la croissance cette activité sur le plan local. S'agissant du ciment brun de la position 25232100, seule la production locale approvisionne le marché local.

Effets de l'aide :

Impact positif. L'aide régionale joue à 100 % son rôle de régulateur du marché local.

Proposition (différentiels) :

Maintien du différentiel pour les sables du 2505.

Suppression du différentiel pour les graviers du 251710.

Réduction du différentiel de 10 points de pourcentage pour les ciments du 25232900.

Cette demande s'inscrit dans la stratégie de développement économique du conseil régional de la Guadeloupe visant à promouvoir le secteur de la construction.

L'aide au frêt sera un élément à prendre en compte lorsqu'elle sera effective.

2710	PRODUITS CHIMIQUES INORGANIQUES									
2711 12										
2711 13										
2712		122.455	178.662							
2804										
2806										
2811						200	200	39%	41%	0
2814										
2828 10 00										
2828 90 00		256.400	200.193	-10%	-11%					
2836										
285100										
2907										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

S'agissant des produits des 2710, 2711 et 2712, les unités de production sont implantées en Martinique et développent une activité de stockage et de distribution en Guadeloupe.

Pour les produits des 2804, 28281000 et 28289000, les usines sont implantées en Guadeloupe et détiennent plus de 80% de part de marché.

Effets des aides et proposition :

Dans le cadre du marché unique antillais (article 3 de la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004), la Guadeloupe s'alignera sur les écarts appliqués en la Martinique.

3101 00 00	ENGRAIS	346.885	423.978	5%	4%	14	14	58%	65%	Néant
3102										
3103										
3104										
3105										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

L'activité de production (1 entreprise) se résume à un processus de mélange d'engrais. De ce fait, les produits importés sont des intrants et des produits finis concurrents, en même temps.

Entre 2005 et 2007, la production locale a progressé de 26% améliorant ainsi la part de marché qui passe de 58% à 65%.

Effets de l'aide :

L'aide régionale joue pleinement son rôle de régulateur du marché car, en terme de quantité, la part revenant à la production locale s'élève à 48 %.

Proposition (différentiels) :

Maintien de l'écart autorisé pour tenir compte des difficultés que ce secteur rencontre en Martinique et des efforts entrepris en matière de développement durable et de défense de la biodiversité.

3204											
3205											
3206											
3207											
3208											
3209											
3210											
3211 00 00											
3212											
3213											
3214	AUTRES INDUSTRIES CHIMIQUES	1.425.381	1.264.384	4%	3%	48	48	12%	9%		-8%
3215											
3301											
3302											
3305											
3401											
3402											
3406 00											
3705 10 00											
3705 90 00											
3808											
3809											

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Certains segments de ce secteurs tels que les peintures et vernis sont des filiales des unités de production implantées en Martinique. La part de marché local se maintient dans une fourchette de 76% à 83%.

Parmi les autres segments, il convient de noter la fabrication locale de bougies du 340600 qui fait jeu égal avec les importations par une croissance marquée de 69% entre 2005 et 2007.

En dehors de ces deux segments, la production locale se caractérise par sa faiblesse. Les chiffres d'affaires annuels des unités de fabrication n'atteignent pas le seuil critique de 550 000 €

Effets des aides :

Impact positif. Complétant les aides communautaire et nationale, l'aide régionale contribue à la compensation des surcoûts permettant au secteur de maintenir l'emploi et les prix, sans peser sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Proposition (différentiels) :

Le passage de la liste C à la liste B pourrait être envisagé pour les produits des positions tarifaires 3208, 3209, 3210 00 00 lorsque l'aide au frêt sera effective (2009).

3919	ARTICLES ET OUVRAGES EN MATIERES PLASTIQUES	853.306	860.829	Négatif	3%	81	81	34%	24%	
3920										
3923										
3924										
3925										
3925 10 00										
3925 20 00										
3925 30 00										
3925 90										
3926 10 00										
3926 90										
4012	OUVRAGES EN CAOUTCHOUC									

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Ce secteur concerne 3 entreprises et 81 emplois temps plein. Malgré une production stable, la part de marché connaît une baisse continue face à l'agressivité de la concurrence extérieure (les importations ont progressé de 194 % entre 2005 et 2007).

Effets des aides :

Impact positif. Le différentiel de taxation participe aux autres mesures d'accompagnement pour permettre au secteur de se diversifier.

Proposition (différentiels) :

Le maintien des différentiels est souhaité pour accompagner les entreprises dans leur politique de diversification.

4407 10	PRODUITS DU BOIS OUVRAGES DE MENUISERIE	1.014.398	1.281.536			53	53	58%	59%	0,00
4409										
4409 20										
4415 20										
4418										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Toute l'activité du secteur est concentrée sur la position 4418 dont la production a progressé de 27 % entre 2005 et 2007 et la part de marché de 58% à 59%. Ces chiffres reflètent le dynamisme des entreprises de ce secteur, qui ont entrepris de gros efforts pour moderniser leurs équipements et améliorer la formation des employés.

Effets des aides :

Impact positif. Complétant les aides communautaires et nationales, l'aide régionale par le différentiel de taux d'octroi de mer participe pleinement à la compensation des surcoûts liés à l'absence d'économie d'échelle, eu égard à la petite taille des entreprises et aux conditions d'approvisionnements.

Proposition (différentiels) :

Le différentiel autorisé (20 points de pourcentage) fournit la preuve de son efficacité et mérite d'être maintenu.

4818 sauf :	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	753.742	438.560	Négatif	Négatif	86	86	40%	31%	0,00
4818 10										
4818 20										
4818 30										
4819										
4820										
4821										
4823										
4907 00 90	EDITION ET IMPRIMERIE	1.710.480	1.873.529	1%	2,5%			82%	87%	0,00
4909 00										
4910 00 00										
4911 10										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Les entreprises installées en Guadeloupe sont les mêmes qu'en Martinique. Elles rencontrent les mêmes difficultés de production et de distribution : leur part de marché a diminué sur la période 2005-2007.

La production locale se concentre principalement sur le papier de toilette 481810 et les papiers hygiéniques du 4823.

Dans ce secteur, le segment de l'édition et de l'imprimerie a mis à profit la défiscalisation et les autres financements pour moderniser leur outil de production, ce qui a permis de réduire les coûts et d'accroître leur part de marché qui passe de 82 à 87% entre 2005 et 2007.

Effets des aides :

Impact positif. Complétant les aides communautaire et nationale, l'aide régionale joue son rôle de modérateur des surcoûts ciblés aux points 7 à 10 des considérants de la décision du Conseil de l'Union européenne.

Proposition (différentiels) :

Pour les positions 4818, l'application partielle de l'écart autorisé prend en compte la politique de défense du pouvoir d'achat engagée par la région Guadeloupe, mais ne doit pas constituer un obstacle au maintien du différentiel de 20 points de pourcentage existant.

Pour les mêmes raisons, le statu quo est sollicité pour les produits des 4907, 4909, 4910 et 491110.

6306	PRODUITS DU TEXTILE	115.634	323.184	NC	NC	120	120	53%	69%	90%
------	--------------------------------	---------	---------	----	----	-----	-----	-----	-----	------------

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

L'essentiel de l'activité de ce secteur se concentre sur la fabrication de stores d'extérieur, de voiles pour canots à voile, etc.

Il est constitué de petites unités de fabrication artisanale dont le chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas le seuil de 550 000 €. Cette activité procure du travail à 120 personnes équivalent temps plein. Compte tenu de la qualité de ses produits, la part de marché a progressé régulièrement en passant de 53 à 69 % sur la période 2005 -2007.

Effets des aides

Impact positif. Complétant les aides communautaire et nationale, l'aide régionale par le différentiel de taux d'octroi de mer participe pleinement à la compensation des surcoûts liés à :

- l'environnement géographique,
- l'absence d'économie d'échelle,
- la "surcapitalisation" en équipements.

Proposition (différentiels) :

Maintien de l'écart autorisé.

6805	OUVRAGES EN PIERRE, PLÂTRE, CIMENT...	1.309.300	1.145.648	NC	NC	120	122	99%	100%	
6810										
6811 90 00										

Commentaires :

FR

FR

Caractéristiques du secteur :

Ce secteur comprend la fabrication des ouvrages en pierre, plâtre et ciment ainsi que des articles en céramique. Les entreprises concernées enregistrent de très bons résultats eu égard à la nature des produits et à la disponibilité de la matière première localement.

Effets des aides :

S'ajoutant aux aides dédiées à la modernisation des structures de production, le différentiel de taux d'octroi de mer appliqué 15 points de pourcentage participe utilement à la compensation des surcoûts dus à l'absence d'économie d'échelle.

Proposition (différentiels) :

Une réduction de l'écart autorisé pourra être envisagé lorsque l'aide au fret sera effective (2009).

7003	MIROITERIE, OPTIQUE MEDICALE	24.557	71.857					24%	35%	0
7006 00										
7009 91 00										
7009 92 00										
7015 10 00										
9001 40	Verres de lunetterie en verre	431.260	774.050	8%	10%	36	36	83%	90%	

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Ce secteur est composé de 2 segments :

- miroiterie, optique médicale;
- verres de lunetterie en verre.

L'activité du premier segment consiste en la coupe, la découpe et la finition de produits semi-finis importés. Ce segment est tenu par deux entreprises garantissant une trentaine d'emplois équivalents plein temps. Malgré la concurrence des produits importés, cette activité par sa politique de proximité progresse et accroît sa part de marché qui passe de 24 à 35 % de 2005 à 2007.

Le deuxième segment est représenté par une seule entreprise de 36 salariés. L'activité de cette unité de production est de travailler les blocs de verres semis-finis pour les transformer en verres de lunetterie prêts à l'usage. Le savoir-faire de cette entreprise, son exigence de qualité et sa politique de livraison rapide contribuent au renforcement de son positionnement sur le marché des Antilles (Guadeloupe, Martinique). Sa part du marché local passe de 83 % en 2005 à 90 % en 2007.

Effets des aides :

Venant en complément des aides dédiées à la modernisation des outils de production, les différentiels de taux d'octroi de mer appliqués participent efficacement à la compensation des surcoûts visés aux points 7 et 8 des considérants de la décision du CONSEIL du 10 février 2004.

Proposition (différentiels) :

Maintien des écarts autorisés à leur niveau actuel.

La mise en oeuvre effective de l'aide au frêt (2009) entraînera nécessairement une révision des taux pour les produits du 900140 et 900150.

7113	BIJOUTERIE, ORFÈVREURIE	Néant	Néant	Néant	Néant	80	78	Néant	Néant	Néant
7114										
7117										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Le marché commercial de la bijouterie et de l'orfèvrerie est principalement alimenté par l'importation. Les artisans bijoutiers entretiennent une activité de prestation (réparation, travail à façon, etc.) ne donnant pas lieu à dépôt d'une déclaration de production auprès des services des douanes.

Effets des aides :

Compte tenu de l'inexistence de groupements professionnels, cette activité n'a pas été structurée, et de ce fait, n'a pas bénéficié des aides dédiées à l'équipement, ni de l'impact positif des différentiels de taux.

Proposition (différentiels) :

Bien que les importations enregistrent des baisses significatives (62% à 54%), la révision du différentiel ne serait pas appropriée.

7213	OUVRAGES EN FONTE, FER OU ACIER	4.023.882	3.826.408	6%	3%	374	374	74%	66%	
7214										
7217										
7225										
7308										
7309 00										
7310										
7314										
7610 10 00	MENUISERIE ALUMINIUM	4.238.249	735.264	6%	3%	73	74	74%	66%	
7610 90 90										
7616 91 00										
7616 99										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Ce secteur qui assure de l'emploi à plus de 370 équivalents temps pleins, est un secteur dynamique très intégré dans l'économie locale. Une douzaine d'entreprises d'un chiffre d'affaires de plus de 550 000 € annuel et un grand nombre de petites unités assurent la fabrication de tôles profilées, d'armatures métalliques, de treillis soudés, de ronds à béton, de fer de coffrage, de charpentes métalliques, de panneaux, de gouttières, etc., subissant de plein fouet la concurrence venant des pays de l'Est et notamment de la Chine. Ces entreprises enregistrent des pertes de parts de marché assez conséquentes 8 % en trois ans avec une pointe de 29 % entre 2005 et 2006. Pour les produits de la position 7308, le montant des ventes internes réalisées est passé de 31,8 millions d'euros (2005) à 25,8 M € (2007) soit une chute de 19 %. Pendant la même période, le montant des importations passait de 19,1 millions d'euros à 20,1 M € soit une hausse de 5%.

Effets des aides :

Face aux difficultés que rencontrent ce secteur vital pour l'économie de production des Antilles, le différentiel de taux d'octroi de mer appliqué va être porté à l'écart maximum autorisé afin d'assurer aux entreprises concernées le bénéfice du maximum de compensation possible en matière de surcoûts.

Proposition (différentiels) :

Maintien de l'écart existant en attendant la mise en oeuvre effective de l'aide au frêt (2009).

8419 19 00	MACHINES ET APPAREILS ELECTRO -MENAGERS ET MECANIQUES	44.386	139.606			14	14	51%	64%	
8471										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Ce secteur est composé en principe de deux segments :

- l'assemblage de matériels informatiques ;
- la fabrication de chauffe-eau solaires.

En réalité, seul le deuxième segment, a donné lieu, sur la période de référence 2005-2007, à des déclarations en douane pour l'activité de deux unités de production, dont l'une est une filiale d'une société sise en Martinique. Les ventes internes ont progressé plus rapidement (215 %, en passant de 634 mille euros à 1,9 M€) que les importations (84%, qui passent de 603 mille euros à 1,1 M€).

Effets des aides :

Impact positif sur un secteur de haute technicité contribuant au développement durable.

Proposition (différentiels) :

Ecart autorisé de 10 points de pourcentage à maintenir dans le cadre de l'unicité du marché des Antilles (Guadeloupe, Martinique).

8902 00 18	NAVIGATION MARITIME									
8903 99										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Ce secteur se compose exclusivement de petites unités artisanales fabriquant des bateaux de pêche et en particulier des canots de type saintois, de loisirs, à rame ou à voile, avec des coques en bois ou en résine. Ces canots se fabriquent sur commande ou en sponsoring. L'activité permet l'emploi d'une dizaine de personnes à temps plein.

Si les entreprises locales sont bien positionnées dans le créneau des canots, le gros du marché est occupé par les importations (bateaux de pêche et de plaisance).

Effets des aides :

L'impact des aides et notamment des différentiels de taux d'octroi de mer est marginal compte tenu de la taille des unités de fabrication et des méthodes utilisées.

Proposition (différentiels) :

Ecart autorisé de 10 points de pourcentage à maintenir dans le cadre de l'unicité du marché des Antilles (Guadeloupe, Martinique).

9401	FABRICATION DE MEUBLES ET D'ARTICLES DE LITERIE	339.138	159.439			48	46	30%	11%	
9403										
9404										
9406										

Commentaires :

Caractéristiques du secteur :

Ce secteur regroupe une douzaine d'entreprises de très petite taille, divisée en 2 segments.

Le premier est spécialisé dans la fabrication de meubles de design en bois noble (acajou, mahogany, bois du Brésil) plus chers que les produits importés. 5 entreprises composent ce segment qui est entré en régression à partir de 2006. Ce segment accuse une baisse de 54% par rapport à 2005 pour atteindre 82% en 2007, tandis que les importations marquaient une progression de 21%.

Le deuxième segment, spécialisé dans les travaux d'agencement des villas et d'appartements en immeubles collectifs, a connu la même tendance (production locale : - 10%, importations : + 67%). des exportations de valeurs modiques ont été enregistrées en 2005 et 2007.

Effets de l'aide :

Dans ce secteur, très dépendant de l'activité du bâtiment, le différentiel appliqué (50% de l'écart autorisé) joue pleinement son rôle de régulateur marché en participant à la compensation des surcoûts liés à l'absence d'économie d'échelle et les délais de livraison important.

Proposition (différentiels) :

La situation économique et financière des entreprises de ce secteur vis-à-vis de la prédominance de l'importation plaide en faveur du maintien de l'écart autorisé de 20 points de pourcentage.